

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°334
26 Janvier 2023
ISSN 1245-0286

Pour le retrait pur et simple de la contre réforme Macron-Borne des retraites, dirigeants CGT, FO, FSU, UNEF, appelez à manifester par centaines de milliers à l'Assemblée Nationale, au moment de la discussion parlementaire !

Intervention du représentant du courant Front Unique au Conseil National de la FSU, le 24 janvier

Notre Conseil National se tient à un moment crucial. Chacun sait que la bataille des retraites sera décisive, autant pour le gouvernement que pour les travailleurs.

Si Macron parvient à faire passer sa réforme, il remportera une victoire politique considérable.

Et la voie lui sera ouverte pour lancer toutes ses autres contre-réformes.

Les travailleurs ont manifesté massivement le 19 contre le recul de l'âge de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisations. Le soir-même, l'Intersyndicale s'est prononcée, à juste titre, pour le retrait de la réforme des retraites. Le retrait pur et simple de la contre-réforme Macron-Borne, c'est bel et bien ce que veulent arracher travailleurs, grévistes et manifestants.

Mais le gouvernement reste déterminé et a soigneusement peaufiné son plan pour parvenir à ses fins.

Une étape essentielle en est l'adoption de sa réforme par l'Assemblée nationale.

Le débat en séance est prévu à partir du 6 février. Soit au début de la succession des périodes de vacances d'hiver pour les enseignants et les élèves. Un calendrier mûrement planifié.

Cyniquement, les ministres présentent la réforme comme « juste » et gage de « progrès social ».

Ils répètent qu'elle a fait l'objet de nombreuses concertations avec les représentants syndicaux. Concertations qu'ils proposent de poursuivre.

Notre Cdfn doit refuser clairement toute concertation sur cette réforme qui n'est ni amendable, ni négociable.

Une question s'impose : comment vaincre le gouvernement Macron-Borne et le contraindre à retirer sa réforme ?

Avant de répondre, il faut d'abord rappeler la stratégie qui – elle – conduit assurément à la défaite.

En 2019/2020, la volonté de combat était immense. Mais les responsables syndicaux ont déployé une succession de temps « forts » et de temps « morts », d'« actions diverses et variées », de « grèves reconductibles » etc. Au lieu du « tous ensemble » au même endroit, au même moment, c'était la promotion d'un combat désordonné. A la place d'un combat dur et centralisé, c'était l'appel à une mobilisation inscrite « dans la durée », éparpillant les forces et dilapidant les énergies, au lieu de les concentrer.

A cause de cette stratégie délétère, fin février 2020 avec le 49.ter, le gouvernement Macron-Philippe avait pu faire passer sa réforme à l'Assemblée. Et c'est l'irruption de la pandémie qui avait conduit Macron à modifier la hiérarchie de ses priorités.

A ce moment-là, il avait absolument besoin d'une unité nationale pour faire accepter de nombreuses mesures contre les travailleurs.

Et c'est pourquoi, il avait alors suspendu sa réforme.

La stratégie de 2019/2020 a conduit à la défaite. Comme déjà en 2010, avec pas moins de 11 manifestations décentralisées. Il faut absolument changer de stratégie tant qu'il est encore temps.

Alors comment vaincre le gouvernement Macron-Borne ?

La masse des travailleurs n'est pas disposée à se lancer dans un combat coûteux s'il est conduit sans aucune perspective de victoire. L'inflation pèse durement et le pouvoir d'achat s'effondre.

Pour le retrait de la réforme, si les travailleurs sont prêts à des sacrifices, c'est uniquement si la victoire est possible, pas si la défaite est certaine.

Puisque les députés vont examiner la réforme à partir du 6 février, c'est à l'Assemblée, pendant le débat – et pas un week-end –, que les travailleurs doivent se rassembler pour imposer son retrait.

De toute urgence, une immense manifestation nationale de centaines de milliers de travailleurs, doit être convoquée devant l'Assemblée Nationale, pour lui interdire de voter cette loi scélérate.

C'est la responsabilité de notre Conseil national de se prononcer pour cela.

Et nous devons mandater notre direction pour qu'elle s'adresse, sans délai, aux responsables des autres organisations syndicales pour qu'ils reprennent à leur compte cette proposition.

Nous publions une motion des personnels d'un lycée du Gard :

Motion unanime des personnels du Lycée J-B Dumas d'Alès réunis en AG le 19/01

Les enseignants réunis au lycée J-B Dumas le jeudi 19 janvier, se prononcent pour le retrait pur et simple du projet de « réforme » des retraites Macron-Borne.

En conséquence, ils s'adressent aux directions des organisations syndicales :

- Pour qu'elles reprennent le mot d'ordre de retrait dans l'unité.
- Il ne peut être donc question de concertation avec le gouvernement sur un tel projet.

Le gouvernement compte aller vite, le projet doit être présenté à l'assemblée fin janvier, début février.

Les directions des organisations syndicales doivent donc préparer, organiser dès maintenant une manifestation centrale, rassemblant tous les secteurs de travail, à Paris devant l'Assemblée nationale pour exiger le retrait du projet au moment où elle y sera discutée.

(adoptée par la trentaine de personnels grévistes réunis en AG)

Nous invitons partout les collègues à reprendre à leur compte cette motion ou à adopter une prise de position similaire par tous les moyens appropriés (pétition aux dirigeants syndicaux, motion d'heures syndicales etc.).

Nous encourageons à transmettre ces prises de positions aux syndicats (au niveau local et national) et à nous les communiquer. Nous assurerons leur diffusion.